

# CertimétiersArtisanat

## Qu'est-ce que c'est ?

C'est un certificat de signature électronique qui garantit la confidentialité et la sécurité de tous vos échanges sur internet. Il est conforme aux règles de sécurité les plus récentes. Il est personnel et vous est remis en main propre. Il contient votre nom, votre prénom, le Siren et la raison sociale de votre entreprise.

## A quoi va-t-il vous servir ?

- 1- à faire vos déclarations administratives via internet telles que les déclarations :
  - fiscales (TéléTVA),
  - sociales (URSSAF, Net-entreprises),

Ce certificat a été référencé courant mars par le site du SIV, les artisans garagistes peuvent désormais l'utiliser pour immatriculer leur véhicule.

- les modifications au répertoire des métiers.

- 2- à répondre aux appels d'offre des marchés publics par voie dématérialisée,

- 3- à garantir l'intégrité de tous vos documents (vos courriels, vos devis, vos factures),

- 4- à remplacer vos identifiants et vos mots de passe.

## Comment l'obtenir ?

Il suffit d'en faire la demande auprès d'un conseiller de votre chambre de métiers et de l'artisanat. Il vous remettra alors un contrat d'abonnement à remplir, contenant la liste des pièces justificatives à fournir. Votre certificat vous sera remis en mains propres 10 jours ouvrés après le dépôt de votre dossier complet. Son code secret vous sera adressé par courrier séparé.

## Combien cela coûte ?

Proposé par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, Certimétiers/Artisanat, dispositif sécurisé de création de signature électronique, coûte **75 € TTC pour 3 ans**.

Ce prix comprend le **certificat** en lui-même, stocké sur une clé cryptographique (ressemblant à une clé USB), un **cd-rom d'installation** et un **guide utilisateur**.

## Comment l'utiliser ?

C'est extrêmement simple.

Il suffit d'insérer la clé dans l'ordinateur et de saisir votre code secret. Vous êtes alors authentifié et vous pouvez signer électroniquement vos documents ou faire vos démarches administratives.

## En résumé

CertimétiersArtisanat c'est :

- **simple** : votre clé et son code suffisent pour vous authentifier,
- **rapide** : vous pouvez faire toutes vos démarches via Internet, plus besoin de vous déplacer,
- **sécurisé** : il garantit la confidentialité et la sécurité de tous vos échanges sur Internet,
- **économique** : un des moins chers du marché, il vous permet de réduire considérablement vos frais d'affranchissement.

Contact CMA : Tél : 05 61 10 47 04 [mhcolardelle@cm-toulouse.fr](mailto:mhcolardelle@cm-toulouse.fr)